

DES SERVICES RÉPUTÉS ET SANS PAREILS

**La CSQ offre une vaste gamme de services directs aux syndicats.
Ces services sont accessibles, efficaces et réputés.**

Les services juridiques

La CSQ assure des services juridiques auprès de la Centrale, de ses fédérations et de ses syndicats dans l'intérêt de l'organisation, de ses affiliés et de ses membres.

L'équipe chevronnée compte douze avocates et avocats spécialisés en droit du travail, en santé et en sécurité au travail ainsi qu'en droit syndical, dont neuf sont affectés à la plaidoirie et trois sont disponibles en tout temps pour répondre aux questions et offrir des conseils et du soutien. Leurs services sont reconnus pour leur qualité et leur efficacité.

Des services diversifiés

- Conseils en matière de statuts et règlements
- Conseils et avis juridiques aux fédérations et aux syndicats, en appui à leurs interventions politiques et à leurs actions juridiques
- Surveillance de la législation
- Présentations et formations aux fédérations et aux syndicats (sur demande)
- Analyse de projets de loi qui touchent les droits des membres ou qui vont à l'encontre des conventions collectives

→ Représentation devant les différents tribunaux :

- Tribunal d'arbitrage de griefs
- Tribunal administratif du travail
- Tribunal administratif du Québec
- Commission d'accès à l'information
- Cour supérieure
- Cour d'appel
- Cour suprême du Canada

Des coûts avantageux

Les services de haut niveau sont offerts à des prix compétitifs. La tarification préférentielle offerte aux affiliés est incomparable et toujours plus avantageuse que celle proposée par les bureaux privés.

La facturation

- Services facturés quatre fois par année
- Exemption de la TPS et de la TVQ sur les honoraires (puisque le Service juridique est un contentieux)
- Frais de déplacement et de séjour facturés à 40 %

→ **Aucuns frais pour :**

- Le repérage lors de recherches
- Les communications en deçà de 15 minutes
- La reprographie (sauf pour la confection de mémoires)
- Les appels interurbains et les envois postaux
- L'accès aux banques de jurisprudence

→ **Déboursés facturés :**

- Frais d'expertise
- Frais de notification
- Frais de timbre judiciaire
- Frais pour la production de mémoire



Pour en savoir plus : lacsq.org/services-services-juridiques

Les négociations

Les expertes et experts en négociation et en relations du travail sont à pied d'œuvre pour obtenir les meilleures conditions de travail pour les membres.

La négociation du secteur public

- La CSQ est une interlocutrice privilégiée du gouvernement, et ce, à tous les paliers de la négociation, en raison de son statut de centrale syndicale.
- Forts des mandats confiés par les membres, nos expertes et experts négocient à la table centrale, avec le Conseil du trésor, les questions relatives aux salaires, à la retraite, aux droits parentaux, aux disparités régionales et aux autres matières que les instances décident de porter à cette table. Soulignons que seules les grandes centrales syndicales fixent le règlement avec le gouvernement sur les questions qui sont traitées à ce palier de négociation.
- L'équipe de la négociation assume la coordination des pourparlers afin de bonifier nos conventions collectives et de défendre nos acquis. Ses expertes et experts appuient et coordonnent également les fédérations dans leurs négociations sectorielles.

→ Afin de faire pression sur le gouvernement, notre centrale :

- fait connaître, dans les médias, la réalité des conditions de travail et d'exercice vécues sur le terrain;
- organise et coordonne la mobilisation des membres partout au Québec.

- La CSQ assume également un service de coordination des relations du travail pour l'ensemble des fédérations qui offrent ce service à leurs syndicats affiliés.



Les négociations institutionnelles

La CSQ et les fédérations visées offrent des services d'appui et de représentation en matière de négociation, pour tous les syndicats qui négocient les conditions de travail de leurs membres, dans le cadre d'un régime de négociation différent de celui du secteur public.

Plus particulièrement, la CSQ offre le service-conseil et l'assistance de porte-parole pour négocier les premières conventions collectives et les renouvellements des accréditations du Regroupement des unités catégorielles (RUC).

La CSQ offre aussi :

- de la formation en matière de négociation;
- des conseils pour organiser et coordonner les activités de mobilisation des membres;
- un service de communication en appui à la mobilisation durant les négociations.



Pour en savoir plus :
lacsq.org/services/negociations

Les relations du travail

À la CSQ, le premier niveau d'application et les relations du travail sont, en général, assumés par les syndicats locaux. Le second niveau d'application est généralement pris en charge par les regroupements sectoriels.

En matière de relations du travail, la Centrale assume, quant à elle, les responsabilités suivantes :

- La recherche en relations du travail;
- La coordination des relations du travail générales;
- L'appui technique à la représentation sectorielle;
- Les représentations politique et technique nationales;
- La supervision et la coordination du processus d'arbitrage;
- La formation continue et l'appui technique.

Plus précisément, la Centrale a pour mission de consolider les outils disponibles en relations du travail, de même que les formations existantes, afin d'appuyer le travail des autres paliers de l'organisation. Elle offre également un service d'appui à la formation pour les syndicats en matière de relations du travail. Elle peut aussi coordonner certains recours qui visent plus d'une composante.

Enfin, la CSQ peut se voir déléguer certaines responsabilités en relations du travail qui devraient, en principe, être assumées par les fédérations ou par les syndicats. C'est particulièrement ce qu'elle fait auprès des fédérations et des syndicats du RUC. En effet, elle offre, notamment :

- le service-conseil pour l'application des conventions collectives, de premier et de deuxième niveaux, ainsi que les relations du travail;
- la représentation aux réunions du comité paritaire des relations du travail.

L'équité salariale

- La CSQ fait des représentations politiques pour s'assurer du respect de la loi. Elle n'hésite pas à recourir aux tribunaux, au besoin, pour faire valoir les droits des femmes.
- L'équipe assure la surveillance des législations et des programmes d'équité salariale, en plus de les interpréter et de veiller à leur application.
- Elle offre aussi, aux fédérations et aux syndicats affiliés, des formations et des outils en matière d'équité salariale.



Pour en savoir plus :
lacsq.org/services/equite-salariale



La sécurité sociale

Les services de proximité, l'expertise et la compétence de la CSQ en font le meilleur avantage des membres en matière de sécurité sociale.

- L'équipe de la CSQ est passée maître dans la surveillance et l'interprétation des différents régimes de protection sociale, en plus de représenter les intérêts des membres de la Centrale afin qu'elles et ils obtiennent le meilleur :
 - du Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP);
 - du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP);
 - de l'assurance collective;
 - de l'assurance-emploi.
- Les conseillères et conseillers de la CSQ sont disponibles pour appuyer et outiller les syndicats dans la gestion de ces dossiers.
- Une foule d'outils et de capsules d'information sont développés pour les membres.

Des interventions qui portent fruit

- Nos conseillères et conseillers possèdent une grande crédibilité et une expertise reconnue par nos vis-à-vis dans la négociation, l'administration et la mise en œuvre des différents régimes de protection sociale qui concernent nos membres (Retraite Québec, le Conseil du trésor, les ministères et organismes gouvernementaux, les assureurs, etc.) :
 - Ils interviennent régulièrement pour défendre les intérêts des membres ainsi que prévenir et régler les litiges dans le traitement des différentes demandes de prestations.
 - Ils accompagnent et appuient les syndicats dans les processus de contestation des décisions prises par nos vis-à-vis, et ce, devant les forums juridictionnels en matière d'assurance, de retraite, de droits parentaux ou d'assurance-emploi.



Pour en savoir plus :
lacsq.org/services/sécurité-sociale



La santé et la sécurité au travail

La CSQ met tout en œuvre pour soutenir ses syndicats et ses fédérations en matière de santé et de sécurité du travail et, ultimement, protéger et défendre ses membres.

- Un large éventail de formations sont offertes en séances nationales, locales ou sur mesure (à la demande du syndicat), à l'intention des membres, des syndicats et des fédérations. Différents thèmes sont abordés, dont :
 - la violence au travail;
 - la connaissance des lois et des règlements en santé et en sécurité du travail (SST);
 - les risques psychosociaux;
 - les techniques d'enquête et d'inspection;
 - les mécanismes de contestation des décisions.
- Pour assurer la défense des droits des victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles, la CSQ propose trois types de services :
 - Service-conseil : le personnel spécialisé guide les fédérations et les syndicats dans l'interprétation des lois en matière de SST.

- Suivi de la jurisprudence : les syndicats ont accès à des banques d'information produites par la CSQ concernant l'exercice des droits des personnes.
- Services juridiques en SST : ils sont offerts après entente entre les syndicats, les fédérations et le Service juridique de la CSQ.

- La CSQ croit à l'importance de la recherche en matière de santé et de sécurité du travail. Des travaux sont réalisés à l'interne ou en collaboration avec d'autres organismes, dont le milieu universitaire ou l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST).
- En matière de prévention, la CSQ se distingue aussi par les outils qu'elle offre aux membres. Plusieurs enjeux sont abordés : violence au travail, détresse psychologique, accidents du travail, droit de refus, retrait préventif de la travailleuse enceinte, etc.



Pour en savoir plus :
lacsq.org/services/sante-securite-du-travail

Les communications

Les spécialistes en communication assurent le rayonnement des membres, des syndicats, des fédérations et de la Centrale, en plus de veiller à la défense des services publics.

Les médias

- Nos interventions permettent de sensibiliser l'opinion publique aux préoccupations et aux réalités des membres ainsi qu'aux grands enjeux liés aux services publics. Nos relations publiques jouent également un rôle majeur en matière de négociation.
- Nos grandes campagnes publicitaires visent à valoriser les membres et les secteurs dans lesquels ces personnes travaillent (exemples : éducation, santé, petite enfance, etc.). Nous offrons également, aux syndicats et aux fédérations, des conseils en matière de publicité numérique.

Le Web et les médias sociaux

- Notre équipe veille à la gestion et à l'animation des réseaux sociaux (Facebook, X, Bluesky, TikTok, Instagram, YouTube, etc.) de la CSQ et de certains affiliés.
- À l'affût des tendances émergentes, le personnel :
 - élabore des campagnes multiplateformes ainsi que des concepts vidéo et balados;
 - offre conseils et soutien en matière de développement de site Web à la fine pointe de la technologie.

Les publications

- Nos expertes et experts de l'édition soutiennent les syndicats et les fédérations dans la rédaction, la conception et la production de dépliants, de guides, de brochures ou autres outils de communication.
- Nos conseillères et conseillers mettent en valeur les projets, les travaux et les actions de la CSQ et de ses fédérations et syndicats affiliés à travers les actualités publiées sur l'application MaCSQ.



Télécharger MaCSQ :
lacsq.org/macsq

Le Centre de documentation et d'archives Yvon-Charbonneau

- Il s'agit du plus important centre de documentation et d'archives syndical au Québec en raison de ses collections, de ses services et des sources d'information disponibles.

Le Centre multimédia et reprographie

- Les syndicats et les fédérations peuvent compter sur :
 - des services-conseils en matière de conception graphique à des coûts très concurrentiels;
 - un service de sonorisation et de captation vidéo professionnel pour les événements des syndicats et des fédérations, ainsi que de production de publicités ou de capsules vidéo.



La formation syndicale

Nos conseillères et conseillers spécialisés assurent des services clés en matière de formation.

→ Favoriser l'intégration syndicale des personnes militantes dans la vie démocratique de la Centrale, c'est essentiel. Nos services de formation visent à permettre aux personnes engagées syndicalement, à tous les paliers de l'organisation, d'acquérir les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être nécessaires à l'exercice de leurs fonctions.

→ Les conseillères et conseillers veillent :

- à soutenir les personnes en responsabilité syndicale;
- à organiser et à animer des colloques, des séminaires ou autres événements, tels que le séminaire de réflexion de la CSQ, la semaine et le camp de la relève syndicale;
- à développer des projets novateurs tels que le mentorat syndical;
- à transmettre des connaissances sur l'histoire, la culture, les valeurs et la philosophie du mouvement syndical.



Pour en savoir plus :
lacsq.org/services/formations

L'organisation syndicale

L'équipe de l'organisation syndicale travaille au développement et à la consolidation de notre centrale, notamment :

- en offrant, en collaboration avec les fédérations, le Regroupement des unités catégorielles et le mouvement des personnes retraitées CSQ, un soutien aux groupes qui souhaitent joindre nos rangs;
- en accompagnant et en soutenant les groupes tout au long de leur processus de syndicalisation;
- en veillant à l'accueil et à l'intégration des nouvelles personnes affiliées;
- en proposant les appuis-conseils, logistiques et financiers aux fédérations et aux syndicats, sur les plans politique et technique, en matière de consolidation et, plus précisément, des services pour assurer :
 - le maintien du caractère représentatif,
 - la mise à jour des certificats d'accréditation,
 - la relève et l'appui, lors de changements des membres du comité exécutif ou du conseil d'administration,
 - le bon fonctionnement des conseils fédéraux et des assemblées générales, notamment, par l'offre d'un service en présidence d'assemblée,
 - l'information sur les formations disponibles, etc.

L'action professionnelle et sociale

Les conseillères et conseillers sont spécialisés dans les grands enjeux sociaux et professionnels qui touchent les membres de la CSQ. La Centrale est reconnue depuis toujours pour la rigueur, la pertinence et la crédibilité de ses recherches, de ses analyses et de ses solutions.

→ L'équipe effectue des recherches sur des questions touchant les membres dans leur vie professionnelle, de même que sur des enjeux sociaux plus larges. Ces travaux permettent à la CSQ :

- d'identifier et de chiffrer les situations auxquelles les membres sont confrontés dans leur milieu de travail ainsi que d'en démontrer l'ampleur;
- de proposer des solutions pertinentes, adaptées aux réalités du terrain;
- de faire avancer des dossiers liés, notamment, aux conditions d'exercice et à la vie professionnelle des membres,

à la condition des femmes, à la diversité sexuelle et à l'identité de genre, à la réalité des peuples autochtones, aux préoccupations des jeunes syndicalistes et à l'environnement;

- d'organiser les réseaux des divers comités du conseil général et de tenir des colloques importants, notamment en éducation et en petite enfance, axés sur la recherche de solutions aux problèmes vécus dans les milieux de travail.

→ Les expertes et experts de la CSQ rédigent des avis et des mémoires afin de permettre à notre centrale et à ses affiliés de se positionner et d'influencer les politiques publiques, notamment en commission parlementaire ou dans les grands forums gouvernementaux.

→ Les conseillères et conseillers peuvent également présenter leurs analyses dans les syndicats et les fédérations qui en font la demande.

Les technologies de l'information

Plusieurs services en technologies de l'information sont offerts aux syndicats et aux fédérations de la CSQ.

→ Les fédérations et les syndicats affiliés ont accès à des applications développées sur mesure pour faciliter la gestion des informations nécessaires :

- au suivi des membres, incluant la signature électronique des cartes de membres;
- à l'inscription des membres à leurs événements et à ceux de la Centrale.

→ La CSQ fournit gratuitement une boîte courriel à tous les syndicats et à toutes les fédérations.

→ Un service de dépannage est également offert pour tout problème technique lié aux services technologiques de la CSQ.

→ L'équipe offre, aux syndicats et aux fédérations, une plateforme de formations liées aux logiciels en bureautique ainsi que des formations virtuelles pour assurer leur maîtrise des applications développées par notre centrale.